

Saint-Chaffrey

info



Hiver 2018-2019

Édito

2018 se termine.

Pendant près de 3 ans, accompagnés des services, les élus ont travaillé chaque jour pour améliorer votre cadre de vie. Des projets sont achevés. Vous les découvrirez au fil de ce bulletin.

La révision du PLU a débuté ainsi que l'étude de programmation « front de neige-cœur de station » pilotée par le cabinet TOPOSCOPE.

Encore beaucoup d'heures d'échange seront nécessaires pour faire aboutir ces dossiers avant 2020.

Mais notre commune ne serait pas aussi dynamique sans les associations. Ce bulletin les met à l'honneur, car elles permettent de tisser les liens intergénérationnels et rendent notre territoire plus attractif en organisant des animations, les fêtes de village, des événements ou des activités sportives ou solidaires. Ainsi, des bénévoles ont récolté plus de 1700€ de dons pour le Téléthon.

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur implication.

Je salue également la réactivité de « SCV domaine skiable » qui, en ouvrant le 1^{er} week-end de décembre, a affiché les belles conditions d'enneigement de la station. Un exemple à suivre...

Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël « blanc » pour profiter pleinement des joies de la glisse et vous présenter par avance nos meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur dans notre commune pour l'année 2019.

Bien à vous

Le Maire, Catherine Blanchard

Sommaire

Vie de la mairie	Page 2
Municipalité	Page 2
Résultats du concours de nouvelles	Page 3
Vie scolaire	Pages 4 & 5
Vie associative	Pages 6 & 7
Travaux	Pages 8
Passage souterrain	Page 9
PLU	Page 10
Parc des Colombiers	Page 11
Ils nous ont quittés	Page 12
État-civil	Page 12
Centenaire de la fin de la Grande Guerre	Page 13
Voyage des aînés	Page 14
Chronique des élus minoritaires	Page 14
Office de Tourisme	Page 15
Agenda	Page 16

Mairie de Saint-Chaffrey

Route du Pont-Levis
05330 Saint-Chaffrey
Tél. 04 92 24 15 70
Fax : 04 92 24 11 19
accueilmairie@saintchaffrey.fr
www.saint-chaffrey.fr

- Ouverture de la Mairie :

Tous les matins du lundi au vendredi :
de 8h15 à 12h.

Lundi, mercredi, vendredi :
de 13h30 à 17h30.

Mardi de 13h30 à 18h.

Jeudi de 14h30 à 17h30.

- Permanence du maire le dernier vendredi de chaque mois de 17h à 18h, salle du conseil.

- Permanence urbanisme tous les mardis de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Numéros utiles

Police municipale : 06 74 09 90 06

Gendarmerie : 04 92 24 00 56

Pompiers : 18

SAMU : 15

Service aux malentendants : 114

Cabinet médical (Serre d'Aigle)

Tél. 04 92 54 62 99

Ouvert :

- en inter-saison : de 14h à 18h du
lundi au vendredi (Monetier de 9h à
12h30 du lundi au samedi)

- à partir du 15 décembre 2018 :

Du lundi au vendredi de 9h à 19h.

Samedi et dimanche de 9h à 18h.

Déchetterie de Clôt Jouffrey

Tél. 04 92 54 52 52

Ouvert du 1^{er} octobre 2018 au 30 avril
2019 :

- Du lundi au vendredi de 9h30 à
12h30 et de 14h à 17h.

- Le samedi de 10h à 12h et de 13h30
à 16h30 (fermé le dimanche).

Informations aînés

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 1^{er} décembre 2018 dans la Salle du Serre d'Aigle (108 personnes).
*Réservé aux personnes âgées à partir de 66 ans.
 Choix entre le repas ou un colis (offert).*

Restaurant du 3^{ème} âge

Ouvert aux personnes âgées à partir de 66 ans le lundi, mardi, jeudi et vendredi durant la période scolaire.
 Transport assuré par la mairie le jeudi et vendredi pour les habitants de Villard-Laté et Chantemerle.
 Coût du repas : 7,00 euros

Opération broyage

VENEZ DÉPOSER VOTRE SAPIN DE NOËL
 aux services techniques de la commune à Pont Carles les 25 et 26 janvier 2019.
 Ces déchets verts seront broyés sur place. Le broyat pourra être récupéré le week-end suivant pour le compost ou le paillage.

Opération embellissement façades, toitures, vitrines

La commune de Saint-Chaffrey, soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses résidents et de voir renforcer l'attractivité de son territoire, souhaite poursuivre la mise en œuvre de l'opération *Façades Toitures Vitrines*, destinée à aider et inciter les propriétaires de la Commune à effectuer des travaux de ravalement de façades et de réfection de toiture. Cette opération d'embellissement devra faciliter la réalisation de travaux de qualité. La commune pourra prendre en charge une partie du coût des travaux engagés.

Deux types d'aides :

- une aide financière communale pour ces travaux.
- une aide technique et architecturale assurée par le Service Urbanisme de la Commune.

Renseignements : service d'urbanisme (le mardi après-midi de 14 h à 17 h 30 sur rendez-vous)
 Tel. : 04.92.24.15.70.

Forfaits de ski

Inscriptions en mairie jusqu'au 31 décembre 2018 aux heures d'ouverture.

Pièces à fournir :

- Résidents permanents : taxe d'habitation 2018 et facture de moins de 3 mois (eau, EDF, ...)
- Scolaires : Certificat de scolarité, photo d'identité et l'ancien support (facultatif)

Une application gratuite pour être mieux informé de la vie de la commune

Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone, événements, alerte météo, incidents...



- 1 - Téléchargez l'application illiwap sur l'Apple Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android)
- 2 - Scannez le QR Code ou entrez manuellement le code @05133 dans l'application
- 3 - Recevez en direct les infos de Saint-Chaffrey



Vie de la mairie

Nous souhaitons une belle retraite à :

Juliette Celse (arrivée en septembre 2004).

Michel Berthout (arrivé en mars 1991).

Marcel Bremond (arrivé en décembre 1987).



Du 17 janvier 2019 au 16 février 2019

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous et vous proposera de vous faire recenser sur Internet ou, en cas d'impossibilité, sur papier.

Le recensement par Internet, c'est plus pratique ! Plus rapide, plus simple et plus écologique.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Résultats du concours de micronouvelles

Thème : « Cette fois c'est sûr je suis perdu »

Catégorie moins de 18 ans :

Clara Philip – *Dédale*

« Tous les mots que l'on prononce ont chacun mille sens, mille façons d'être prononcés, mille voix à emprunter.

Ils s'accrochent sur toutes les bouches et s'échappent comme des mouches.

Toutes ces lettres qui forment les mots, tous ces mots qui forment les lettres, y-a t-il un secret, pour pouvoir enfin les dire, les écrire ?

Y-a t-il un remède, un moyen miracle, pour ne pas se perdre dans le dictionnaire ?

Dans l'imaginaire, un tout petit coin, où les mots s'entassent et les lettres rêvassent.

Des mots, pas de sens, des lettres, aucun mot.

Des mots pour rien dire et des mots qui changent tout !

Un je ne sais pas qui vous laisse flou, un je sais tout qui vous rend fou !

Tant de mots magiques, c'est un vrai supplice mais un tel trésor, une vraie mine d'or.

Perdu dans ces lettres, dans ces mots qui me laissent perplexes quand je les prends de haut.

Qui les a inventés ? Au diable ! Je les admire tellement et les déteste autant.

Une histoire pour rire, une histoire pour sourire.

Tous ces mots mystérieux, qui me laissent curieux.

Un vrai dédale tu parles !

Cette fois c'est sûr,

Je suis perdu ! »

Catégorie adulte :

Ancélice Blanc – *Little Boy*

« Je pense à l'éclat, et les rides de ma mère s'étirent en sourire.

Je pense aux ronflements de ma petite soeur qui réveillent toute la maisonnée.

Je pense au bruit, et j'entends le grésillement de la radio qui dès le matin clame les prouesses de notre pays.

Je pense au vacarme du tremblement de terre qui secoue les maisons traditionnelles.

Je pense au chuintement de mon coeur si oppressé qu'il ne peut plus battre.

Je pense à l'essoufflement de mes poumons qui sont tellement amplis de poussière qu'ils ne respirent plus.

Je pense au silence, car je n'entends plus rien, mais je vois des corps vivants être transpercés de verre.

Je pense au murmure car c'est dans un murmure que je comprends ce qu'il nous arrive, les yeux mouillés vers le ciel :

Je pense être perdu parce que je sens qu'on m'ôte la vie.

Je pense, oui je pense qu'à l'instant où je perds mon souffle, les Hommes perdent leur humanité.

Je pense au vent, car il emporte l'avion qui a détruit ma ville japonaise.

Déjà, je ne pense plus. »



Le jury du concours, la lauréate de moins de 18 ans et ses parents

Rentrée scolaire

Effectif de l'école :

114 élèves pour 5 classes (37 en classe maternelle et 77 en classe élémentaire)

Projet : Voyage scolaire en juin 2019

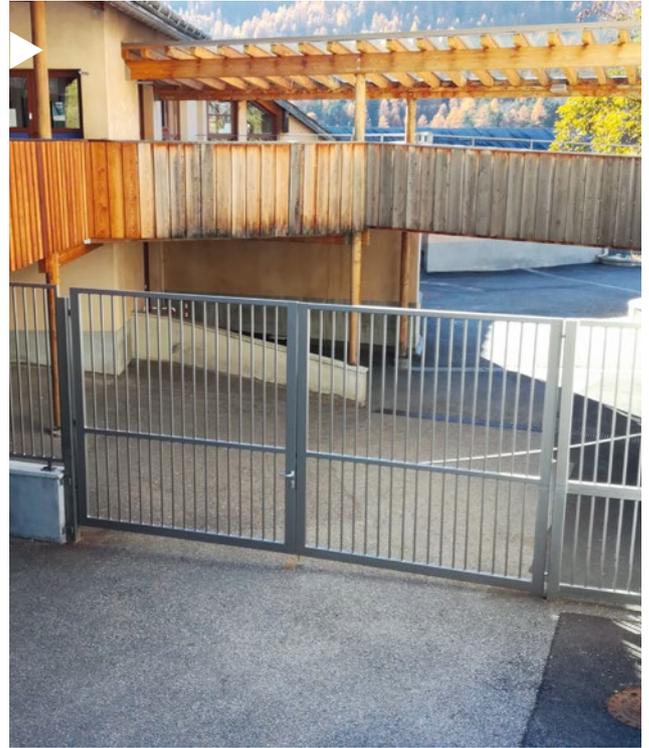
Destination : Futuroscope (CM1 et CM2)

Participation financière de la mairie :

- Fournitures scolaires : 75€/enfant soit 8175€.
- Prestations de services : (spectacles, animations, sorties, piscine) : 8350€.
- Voyage au Futuroscope : 5000€.

Travaux :

- Rehaussement du portail d'entrée (cour supérieure) par mesure de sécurité (Plan Vigipirate).
- Dossier radon :
 - Réalisation de l'étanchéité du sol du dortoir et des plinthes sur les parties en sous-sol.
 - Prochainement, obstruction des gaines.
 - Consultation pour engager les travaux relatifs au système de ventilation.
 - Contrôle prévu durant l'hiver 2018/2019 par « l'Apave ».



Nouveau portail de l'école

Centre de loisirs

Il fonctionne au Parc des Colombiers.

Période d'ouverture :

- le mercredi
- vacances scolaires de 07h45 à 18h00

Programme d'activités et tarifs : sur le site internet www.saint-chaffrey.fr



APE des Marmottes

Association des Parents d'Élèves de l'École de Saint-Chaffrey

Qu'est ce que l'APE ?

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de l'école de Saint-Chaffrey. Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Cette association est constituée d'un bureau (une Présidente et une Trésorière) ainsi que d'un conseil d'administration (parents d'élèves engagés), puis de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires.

Comment ça marche ?

Le mercredi 3 Octobre 2018, une réunion a été prévu, au local de L'Association, où un appel fut fait aux parents désireux de s'investir plus particulièrement ou être membre de l'association et participer aux différentes activités :

- Une vente de pizza, le samedi 3 Octobre 2018,
- Le marché de Noël et une vente de chocolats en Décembre,

- Le Carnaval,
- Le vide-grenier en Mai,
- Une vente d'objets,
- La fête de fin d'année, etc.

Tout le monde peut se rendre aux réunions et aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale.

Comment nous aider ?

Si vous souhaitez nous aider pour organiser des festivités, vous pouvez contacter les membres de l'APE par l'intermédiaire de l'adresse mail : ape.saintchaffrey05@gmail.com.

C'est donc avec plaisir que nous accueillerons tout parent volontaire et motivé que ce soit pour :

- Intégrer l'association et aider à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations...
- Donner de nouvelles idées ou de l'aide grâce à vos compétences...
- ou tout simplement participer aux événements en venant en famille ou avec des amis.

Toute idée est la bienvenue pour proposer chaque année de l'originalité à nos enfants.

Aucune idée n'est à mettre de côté !

Mme Cindy Chabrol,
Présidente de l'APE des Marmottes

Avis aux jeunes et futurs parents

Pour la rentrée de septembre 2019, il reste des places à la crèche de la Guisane (Chantemerle) !

Les inscriptions ont chuté cette année ! N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact : Coordination de la petite enfance de la Communauté de Commune du Briançonnais



L'association pour les « 80 ans de Serre Chevalier » a besoin de vous

La préparation des 80 ans de Serre Chevalier avec la grande collecte des documents, anecdotes, photos, articles de presse, etc ... de 1930 à nos jours a débuté.

La méthode est très simple :

- 1 - Recherchez vos documents, datez les et glissez les dans une enveloppe avec votre nom et numéro de téléphone portable (tout nous intéresse)
- 2 - Déposez votre enveloppe à « La Pierrafeu », allée des boutiques à Chantemerle à l'attention de Stéphane Blanchon
- 3 - Nous les scannons et les trions par décennie
- 4 - Reprenez vos documents originaux 10 jours après au même endroit

Résidents permanents et secondaires, ensemble, reconstituons l'histoire de Serre Chevalier

Activités physiques et sportives

Briançon Serre Che Snow

Club de Snowboard, de Ski Freestyle, toutes catégories mélangées (Freestyle, boardercross, freeride) avec de supers coachs qualifiés et impliqués.

Le point de rendez vous se fait toujours sur la place du téléphérique de Chantemerle. Les entrainements se déroulent tous les mercredis et samedis de 13h30 à 16h.

Le Club organise des compétitions à Serre Chevalier pendant l'hiver et se déplace sur les différents événements du circuit hivernal selon chaque discipline. Vous pouvez nous suivre sur Instagram : @serrechesnow et sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/serreche.snow>

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Président Cyril Castres au 06 45 29 10 02

Gym Guisane

Catherine Larbey masseur kinésithérapeute et animatrice GV assure les cours depuis 1990.

De nombreux licenciés adhèrent à la méthode « De Gasquet », méthode de gym posturo respiratoire corrigée, aménagée en fonction des morphologies de chacun, dans le respect de la biomécanique. À partir des postures justes et de gainage sans pression, les séances seront axées sur la protection du dos et du périnée, la tonification de la sangle abdominale, les assouplissements et le travail de l'équilibre (des accessoires sont utilisés : briques de yoga, élastiques, sangles, ballon paille et fitball).

Lundi : gymnase de St-Chaffrey > 18h45-19h45

Mardi : salle pompiers St-Chaffrey > 10h30-11h30
18h00-19h00 ; 19h15-20h15.

Jeudi : salle pompiers St-Chaffrey > 12h30-13h30
gymnase de St-Chaffrey > 18h00-19h00;
19h15-20h15 (2^e cours : spécial fitball).

Le prix du cours est fixé à 5.50 euros, la licence à 26 euros. Un certificat médical vous sera réclamé.

Des stages sont organisés au sein de la commune de St-Chaffrey en février et juillet ; encadrés par des coachs formateurs De Gasquet.

catherine.larbey05@gmail.com : 06 60 10 40 66

Le Vélo Club de Serre Chevalier Vallée

Le vélo Club est affilié à la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Il accueille tous les amoureux du vélo, quelques soient leur niveau et leur disponibilité en vélo de route ou vélo assistance électrique.

Des sorties sont organisées les mardi, jeudi, samedi et dimanche, au départ de l'établissement PUY de Saint-Chaffrey ou devant la Mairie. Le parcours du jour est visible sur le

panneau en face de la Mairie et site Internet du club : velo-club-serre-chevalier-vallée.fr

Les parcours vont de 50 à 120 kilomètres. Chacun peut choisir la date et le kilométrage qui lui conviennent. Le Club privilégie avant tout la convivialité et l'esprit collectif. Assemblée générale le 11 janvier 2019 à 18h salle face à la mairie

Contacts : veloclubserreche@gmail.com

ou 06 85 60 95 19

Glisse en Azur

L'association a pour vocation d'organiser des activités sportives et culturelles pour les habitants de la commune de Saint-Chaffrey, et des communes voisines. Elle est gérée par des bénévoles habitants la commune et soucieux du bien-être de ses habitants. L'association propose des activités :

- Hiver: ski alpin, snowboard.

- Printemps et été : tennis, VTT, activités manuelles...

- tout au long de l'année des activités adultes telles que Pilate, Qi Qong, et bientôt atelier florale.

Pour en savoir plus, merci de nous contacter au 706,88,74,0,78.

Sport Santé Nature

L'association propose depuis 7 ans déjà des activités dédiées aux seniors de la commune.

Tous les mercredis matin de 9h30 à 10h30, salle communale face à la mairie.

Venez découvrir les bienfaits de l'activité physique adaptée. Renforcer votre équilibre, maintenir le tonus musculaire, la coordination, la mémoire, réadaptation à l'effort... Dans un cadre ludique et dynamique, convivialité et bonne humeur assurée.

Pascale est à votre écoute, s'adapte au niveau de chacun, vous redonne confiance en vos capacités...

N'hésitez pas à venir essayer gratuitement une séance.

Pascale CELERI : 06 61 48 04 57 ou pascale.celeri@free.fr

Académie de danse : Les Chaussons d'argent

Nous sommes une Académie d'enseignement de la danse classique, modern'jazz, ragga, claquettes, danse espagnole et zumba.

Les cours ont lieu salle Le Chardon Bleu (gymnase école primaire de St-Chaffrey).

Nous prenons les enfants à partir de 4 ans en initiation classique, 5 ans pour le moderne jazz, 7 ans pour les claquettes et le ragga, 10 ans pour la zumba.

Les cours sont également ouverts aux adultes (pour le classique et le modern'jazz : un minimum de 2 ou 3 années de pratique antérieure est requis).

Les plus passionnés participent à des concours régionaux, nationaux ou internationaux.

Notre gala de fin d'année aura lieu le dimanche 16 juin 2019 à 16h30 au théâtre de Briançon.

Renseignements sur les heures, niveaux et inscriptions : **Isabelle : 06 07 12 91 08**



Culture et patrimoine



L'Association a pour objectif de créer du lien inter-générationnel, dans un esprit d'échange et de partage, en organisant des événements liés à l'œnologie, la gastronomie et aux plaisirs de la table en général.

Au menu du printemps 2019 : l'organisation du Salon « Vins et Saveurs » ainsi que les « Ateliers culinaires » de Jean-Paul et pourquoi pas quelques surprises ! Ce ne sont pas les idées qui manquent...

Pour tout renseignement : contact@epicuriensdeserrechevalier.fr et bientôt sur www.epicuriensdeserrechevalier.fr

Club Rencontres des Aînés de Saint Chaffrey

Toujours le pied levé, prêts à partir ou à passer un bon moment convivial ! C'est la devise des aînés du Club Rencontres.

Bilan de l'année 2018 : assemblée générale et gâteaux des rois, loto, voyage de 4 jours aux lacs italiens, sortie de la journée aux Mées, repas convivial.

Contact : Claude Colombari : 06 33 90 50 66

Chorale Altitudes

Répétitions tous les mercredis de 20 h à 22 h dans la grande salle au-dessus des garages municipaux.

Créée il y a plus de 30 ans, son répertoire est très éclectique, allant du classique au sacré et aux variétés contemporaines en passant par le gospel. Cette année, la chorale se lance dans un projet de conte musical et se produira dans la vallée et autres.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre ! Aucune audition, il n'est pas nécessaire de connaître la musique. Les choristes masculins sont particulièrement recherchés.

Contact : Monique Debaecker : 06 71 57 10 67
moniquedebaecker@hotmail.fr

L'association Art et Montagne

(<https://www.art-montagne.fr>) est soucieuse de surprendre en produisant des artistes « vedettes » connus en France et à l'étranger. Nos activités ont permis des rencontres cultes lors de concerts lectures, de nombreux concerts lyriques, 2 concerts des Stentors en 2017 qui affichent complet à chaque fois et un grand écart musical sur 2 jours en août 2018.

Anglophiles' academy

Notre association propose des cours d'anglais collectifs pour adultes faux-débutants qui désirent parfaire leur niveau ou entretenir leurs capacités.

On s'emploie à mettre au point un voyage vers un pays anglophone. L'an dernier, Londres, cette année, peut-être le Maine. Tout reste à définir.

La Présidente : **Nadine BERNARD 06 85 47 89 99**

Vous pouvez retrouver l'association sur facebook : Anglophiles'Academy

Les Vanniers

L'association vous attend à partir du mardi 30 octobre 2018 jusque fin avril 2019, tous les mardis de 13h30 à 17h au foyer des jeunes de Saint-Chaffrey.

J. Garcin : 06 81 62 81 91 - E. Rey : 06 33 94 71 76

Société Géologique et Minière du Briançonnais

C'est en février 1989 que la Société Géologique et Minière du Briançonnais a été créée. Depuis, les activités de l'association ont porté sur l'exploitation des ressources géologiques par les Briançonnais.

Ses activités ont débouché sur de très nombreuses productions : musée, parcours, espace, 10 publications, 2 films, 4 applications pour smartphones et 2 visites virtuelles de sites...

On trouvera plus de détails sur ces activités sur le site très documenté de l'association : sgmb.fr

L'Écho de la Guisane

L'harmonie « L'Écho de la Guisane » est un orchestre d'instruments à vent rassemblant une quarantaine de musiciens, tous bénévoles et amateurs, hormis le chef, Damien Gaume, musicien professionnel. Les trompettistes et hautboïstes qui seraient intéressés sont les bienvenus, puisque, à ce jour, nous n'en comptons malheureusement pas.

L'orchestre se décline également sous la forme d'un ensemble junior pour les plus jeunes qui débutent la musique.

A travers un répertoire éclectique allant de la musique classique à contemporaine, en passant par la variété, le jazz ou des musiques de film, notre projet musical est fondé sur un travail rigoureux et régulier lors des répétitions qui ont lieu le vendredi soir de 18 h 45 à 21 h.

La diversité de notre registre musical nous conduit à différentes prestations tout au long de l'année.

Contacts : Marc RAVET : 06 42 45 15 70, Damien GAUME : 06 73 52 53 47

L'association pour la mise en valeur du patrimoine de Saint-Chaffrey

Les membres actifs restent nombreux et ne manquent pas d'idées quant aux améliorations à apporter au sein du village. Ils se sont réunis début décembre pour essayer ensemble de définir quelques priorités d'actions pour le printemps : l'entretien de la chapelle St Joseph, la remise en valeur des diverses croix de la commune, l'entretien des panneaux d'informations sur les sentiers, un travail sur le sentier des palières sont des propositions à étudier.

Contact : J. GARCIN : 06 81 62 81 91

Subventions aux associations

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en mairie et devront y être déposés le 31 décembre 2018 au plus tard.



Réfection de la toiture de la chapelle Saint Roch par le CPIE (5000 € de matériaux, 44 journées de travail et une subvention région de 2650 €)



Réparation de la prise d'eau du canal d'arrosage de Villard Laté par des bénévoles. Fourniture du bois payée par la mairie.



Toilettes publiques de Villard Laté



Pont du Serre d'Aigle (160 000 €)

Chemin des Ventaux

Début septembre ont débuté des travaux de dévoilement de l'adduction d'eau de Villard Laté. En effet, suite à la vente de terrains constructibles, nous avons été obligés de déplacer ces conduites. À présent, les réseaux passent par des terrains communaux (chemins des Ventaux). À l'extrémité de Villard Laté, nous avons repris le mur, pour le renforcer et sécuriser le passage.

Étude pour l'installation d'une Pico centrale électrique

Cette année, nous avons lancé une étude de faisabilité de turbinage d'eau pour fournir de l'électricité. Ce projet se situerait sur la conduite d'eau principale de la commune : c'est ce qu'on appelle une pico-centrale. D'ici la fin de l'année nous aurons des éléments chiffrés sur le coût de réalisation, du fonctionnement et sur les Kw/h espérés. Aujourd'hui il faut produire de l'énergie « propre » et essayer de réduire les factures ! Cette initiative s'inscrit donc dans cette logique.

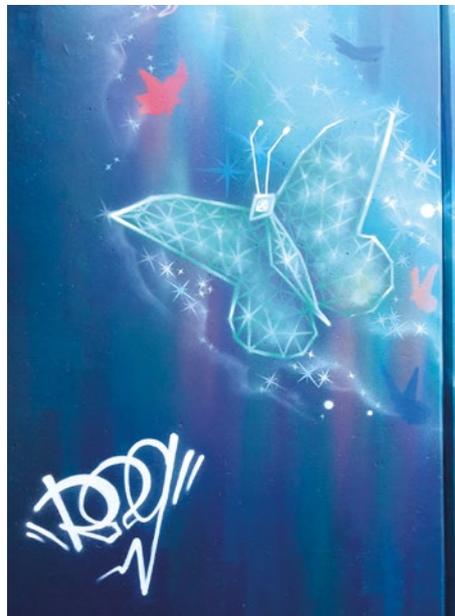
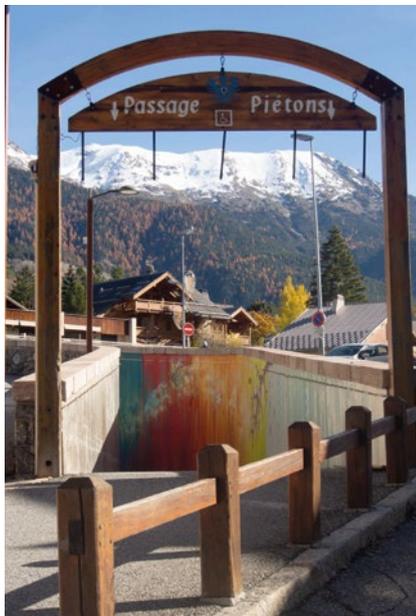
Une œuvre d'Art dans le passage souterrain piétons.

Fresque réalisée cet automne par Jérôme Bonniot (alias ROMG) artiste peintre.

Avec en plus des nouvelles photos, des éclairages et de la signalétique.

Vous n'aurez plus de raisons de ne pas emprunter ce passage souterrain entre l'allée des Boutiques et la place du Serre d'Aigle.

Le « relooking » de ce passage se poursuivra cet été. (Peintures, photos..).



Un nouveau PLU pour préfigurer le Saint-Chaffrey de demain

Une décennie de PLU :

Notre commune possède aujourd'hui un PLU datant d'octobre 2010 soit déjà 8 ans.

Cet outil a été utile au développement harmonieux de notre territoire ces dernières années, mais arrive aujourd'hui à bout de souffle malgré de régulières procédures visant à son évolution.

C'est pourquoi, par délibération du 3 septembre 2018, le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), procédure qui permet une refonte totale du document existant et la définition d'un projet de territoire pour les 10/15 années à venir.

Une mise aux normes nécessaire, mais surtout un vrai projet de territoire ! :

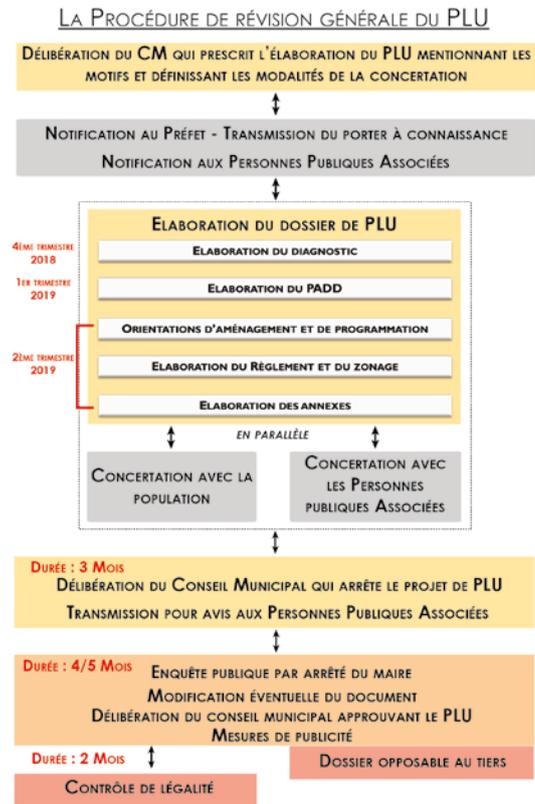
C'est cette notion de projet de commune qui est au cœur du Plan Local d'Urbanisme.

Celui-ci doit servir d'outil à la traduction de ce projet avec des objectifs variés (vie à l'année, tourisme, équipements, activités économiques, protection des espaces naturels, agriculture, stationnement ...), définis dans la délibération consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Il permettra également d'avoir un document à jour au regard de la réglementation en constante évolution, mais également compatible avec le SCoT du Briançonnais approuvé cette année. Cela représente une obligation légale.

Un projet pour la commune, partagé par tous :

Ce PLU se veut être un document partagé. Ainsi, une concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme aura lieu. Elle comprend notamment la mise à disposition d'un registre en Mairie afin de recueillir les informations du public, des réunions publiques qui permettront l'information des résidents mais également leur participation via des ateliers thématiques, ce type d'article dans le bulletin municipal ... L'ensemble de ces modalités sont également définies dans la délibération.



Comment réalise-t-on un PLU ? :

Pour accompagner la commune dans ce travail, un bureau d'études spécialisé en urbanisme, la « SARL ALPICITE », a été recruté dans le cadre d'une procédure de marché public de prestation intellectuelle. Le bureau travaillera en lien direct avec la commission urbanisme et le Conseil Municipal tout au long de la procédure qui devrait durer environ 18 mois jusqu'à l'approbation du futur PLU.

Il sera également en lien avec la population lors des réunions publiques et par le biais des remarques inscrites.

Le rendu final comportera comme le prévoit la loi :

- Un rapport de présentation, qui sert à réaliser le diagnostic du territoire ;
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui traduit le projet politique de la commune ;
- Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui fixent, sur des secteurs donnés, le cadre d'un futur aménagement ;
- Un règlement dont une partie est écrite, et l'autre traduite graphiquement par un zonage et où sont fixées les futures règles d'urbanisme ;
- Des annexes.

Après approbation du PLU, ce document remplacera celui en cours, qui garde sa validité durant toute la procédure de révision générale.

Nous invitons par avance chacun à s'impliquer dans ce PLU par les moyens mis à disposition afin de partager une vision commune de notre territoire et avec une volonté affirmée de la Municipalité d'élaborer un document porté et partagé par tous.

Ski nordique au parc des Colombiers

Comme l'hiver dernier une piste de ski de fond sera tracée autour du parc des Colombiers .

L'opération éclairage de cette piste a été poursuivie. Ainsi, nous pourrons proposer de belles animations nocturnes pendant les vacances de Noël et de février, les lundis et mercredis.

Tous les titulaires d'un Pass ski de fond Massifs ou site peuvent y accéder gratuitement.



En allant à pied par le bord de Guisane (bientôt éclairé!) au parc des Colombiers, vous passerez devant la piste de luge nouvellement balisée et sécurisée.



Éclairage piste de ski de fond au parc des Colombiers (coût avec l'éclairage des jeux de boules : 38 000 € avec 11 000 € de subvention du département.)



Le projet de la Via Guisane (ex-voie verte) est relancé

Les élus du SIMV de Serre Chevalier ont émis le souhait de travailler à nouveau sur le projet de la « Via Guisane ». Nous sommes en effet attachés à l'idée de relier, par un cheminement doux, les différentes communes de la vallée, afin de faciliter les déplacements et d'en valoriser le patrimoine naturel, bâti et paysagé. Nous souhaitons associer le public dans toute sa diversité (habitants à l'année, résidents secondaires, agriculteurs, acteurs associatifs et économiques...) à la définition de ce projet, afin qu'il soit pleinement partagé, et ceci à l'occasion d'une concertation qui aura lieu au cours du premier semestre 2019.

Trois de nos concitoyens nous ont quittés !

Ces visages bien connus de part leur profession et leur engagement dans la vie de la commune, sont partis sur la « pointe des pieds » discrètement, sans emphase.



- **Joseph Garcin**, dit Jo, s'est impliqué au sein du conseil municipal durant deux mandats, de 1977 à 1989, ainsi qu'à la Compagnie des Sapeurs-pompiers.

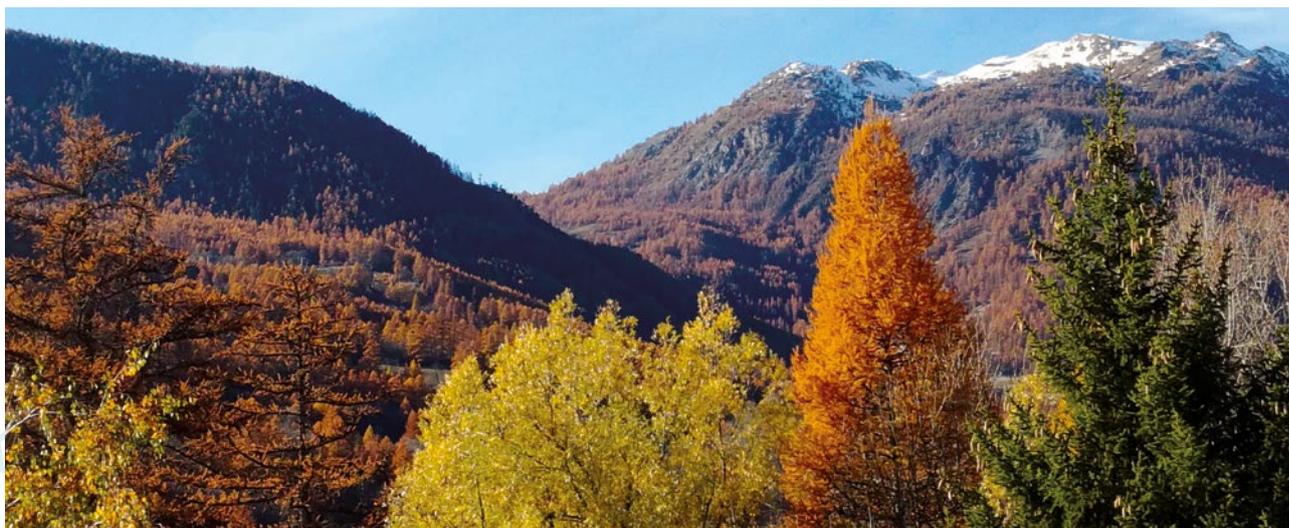


- **Jean-Pierre Chemin-Bonaldi** s'est fortement engagé plus de trente ans dans la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Saint-Chaffrey, jusqu'au grade de Sergent.



- **Honoré Astier**, trente ans Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, crée un Club de vélo et devient aussi chef d'exploitation des remontées mécaniques pendant 22 ans. Il avait l'esprit aventurier, baroudeur, amoureux de la haute montagne. Vous ne le croiserez plus sur son vélo ou dans sa Jeep par -10°.

La population chaffreline présente aux familles leurs sincères et amicales condoléances.



État civil du 01 juin 2018 au 10 décembre 2018

Naissances

RICHAUD Mathias	03/06/2018
SCIOLTO VAULTIER Sasha	26/06/2018
LINTELL WALCZAK Kai	27/06/2018
PARFAIT VIKSTRÖM Marlon	04/08/2018

Mariages

CHALAVON Denis et MARTEL Anne-Sophie	29/06/2018
BERNARD José et ROCHE Hélène	08/08/2018
CONDAMINE Edouard et SAVOLDELLI Anne-Sophie	25/08/2018

Décès

REY Fidèle	08/08/2018
ASTIER Honoré	06/09/2018
CHEMIN-BONALDI Jean-Pierre	14/09/2018

Des belles cérémonies pour le centenaire de la fin de la guerre de 14-18

Après un premier hommage à Chantemerle, la population s'est réunie ce 11 novembre autour du monument aux morts de Saint-Chaffrey.

Les cloches ont sonné à 11 heure comme il y a 100 ans !

Les chants et les textes des enfants du groupe scolaire, l'Écho de la Guisane, le groupe historique du 159^e RIA sous la direction d'Alfred Rey, les anciens combattants et les pigeons voyageurs de Georges Faure nous ont fait partager cet émouvant et important moment de mémoire.



Voyage au Pays Basque du 15 au 20 /09/18

Départ très tôt de Saint-Chaffrey, une pause déjeuner et nous arrivons en fin d'après-midi à Saint-Pée-sur-Nivelle.

Dès le dimanche matin, montée à la Rhune qui offre un panorama unique des Pyrénées à l'Atlantique et de Saint-Sébastien aux Landes. Détour sur la tombe de Luis Mariano, pour honorer sa mémoire, puis nous partons à la découverte de Biarritz (la Luxueuse) et de ses plages.

Une matinée à la maison d'Edmond Rostand avec ses magnifiques jardins. L'après midi, découverte de la vieille ville de Bayonne avec visite de fabriques de jambon et de chocolat.

Nous avons flané à Ainola, puis à Espelette, célèbre pour ses piments et ses maisons blanches aux volets rouges.

L'après-midi nous nous sommes promenés sur le joli port de pêche de Saint-Jean de Luz (ville de mariage de Louis XIV).

Nous avons emprunté les rues médiévales de Saint-Jean Pied de Port vers sa Citadelle comme les pèlerins de St-Jacques de Compostelle.

Un passage à Ascaïn pour son linge Basque, et un détour par Ibardin en Espagne pour acheter des souvenirs.

Séjour très ensoleillé. Mais tout a une fin ! Retour dans nos montagnes hautes alpines.

Le mot du groupe d'élus minoritaires

Serre Chevalier Vallée Domaine Skiable vient de se lancer dans une démarche très ambitieuse, celle de produire 30 % des besoins électriques du domaine skiable en 2021 en combinant trois énergies renouvelables. C'est une première qui mérite d'être saluée !

L'hydroélectricité représentera 80% de la production, les panneaux photovoltaïques installés sur les toitures des gares de remontées mécaniques 12% et les micro-éoliennes 8%.

3,6 millions d'euros vont être injectés dans ces investissements (co-financé par la caisse des dépôts et par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Il est à noter que ce projet aura très peu d'impact sur l'environnement, l'eau nécessaire sera captée sur son bassin versant puis véhiculée par le réseau de neige de culture avant d'être turbinée pour produire l'électricité et rendue en circuit fermé à son bassin d'origine sans aucune transformation.

Le domaine skiable montre ainsi son attachement à s'inscrire dans une démarche de transition énergétique mais aussi économique.

Souhaitons que cette initiative contamine notre commune ; pour notre part nous soutenons avec force cette démarche.

Vos conseillers municipaux
minoritaires dévoués :
Marielle Ferraris
Christian Fine
Benjamin Melquiond
Stephane Blanchon



Tarifs de la Navette Vallée : hiver 2018/2019

La navette vallée est payante depuis l'hiver dernier.

Depuis la décision de SCV de ne plus financer ce transport, les 3 communes de la vallée et Briançon n'ont eu d'autre choix que de faire participer les utilisateurs. Le coût restant à la charge des 4 communes reste très lourd. Le SIVM se charge de l'organisation de cette navette.

	adultes	enfants de 6 à 11ans
Trajet simple.....	2 €	1 €
Pass journée illimité.....	3 €	2 €
Carnet 10 tickets (non nominatifs)	15 €	
Pass 3 jours consécutifs illimités	9€	6€
Pass 8 jours consécutifs illimités	16€	8€
Pass saison enfant		96€
Pass saison senior		42€

Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans et pour les porteurs d'une carte de transport scolaire ou voyageur 05 (valable sur la ligne Briançon /Monetier).

LA NAVETTE VILLAGE RESTE GRATUITE



Arrêt Navette Village

L'Office du Tourisme de Serre Chevalier Briançon

L'OT s'est donné un nouveau nom ou « code de marque ».

Le comité directeur composé d'élus et de socio professionnels des quatre communes membres (Monêtier, La Salle, Saint-Chaffrey et Briançon) avait trois choix possibles :

- 1 - Serre Chevalier Briançon
- 2 - Serre Chevalier Vallée
- 3 - Serre Chevalier Vallée Briançon

Après un vote à bulletin secret les 17 votants présents se sont déterminés ainsi :

- 8 voix pour Serre Chevalier Briançon
- 6 voix pour Serre Chevalier Vallée
- 3 voix pour Serre Chevalier Vallée Briançon.

Financement de l'OT par les communes

La baisse des dotations communales et le désengagement de « SCV » ont obligé l'office à réduire son budget global. Il passe de 3 000 000 € à 2 400 000 €. La répartition entre les communes a été aussi remaniée pour plus d'équité. Elle prend en compte différents facteurs (Potentiel fiscal, population, nombre de lits touristiques,).

	159 972,29	49 761,48	69 310,03	42 719,20
PARTICIPATION GLOBALE PAR COMMUNE	1 132 972,29	459 614,18	451 913,03	355 500,20
TOTAL ATTRIBUÉ PAR LES COMMUNES AUX BUDGETS DE L'OT		2 400 000,00		
PART SIVM (subv+part évènement)		129 584,00	129 584,00	129 584,00
PART/DSP		97 000,00		
TOTAUX participation directe pour chacune des communes	1 132 972,29	233 030,48	322 329,03	225 916,20
RAPPEL RÉPARTITION 2018				
Participation globale par commune	973 000,00	550 390,00	510 973,00	443 606,00
TOTAL ATTRIBUÉ PAR LES COMMUNES AUX BUDGETS DE L'OT		2 477 969,00		
Part SIVM (subv + part évènement)		129 584,00	129 584,00	129 584,00
Part / DSP		11 000,00		
TOTAUX participation directe pour chacune des communes	973 000,00	409 806,00	381 389,00	314 022,00
		2 078 217,00		
RAPPEL RÉPARTITION 2017				
Participation globale par commune	973 000,00	739 902,00	698 889,00	629 067,00
TOTAL ATTRIBUÉ PAR LES COMMUNES AUX BUDGETS DE L'OT		3 037 858,00		
Part SIVM (subv + part évènement)		129 584,00	129 584,00	129 584,00
Part / DSP		197 485,00	186 702,00	186 702,00
Totaux participation directe pour chacune des communes	973 000,00	409 833,00	382 603,00	312 781,00
		2 078 217,00		

Taxe de séjour

Toutes les nuitées d'hébergement touristique sont redevables de la taxe de séjour.

Les hébergeurs encaissent cette taxe et doivent la reverser au SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples).

Cette taxe est ensuite reversée à l'office du tourisme de Serre Chevalier Briançon qui l'affecte à diverses actions d'animations et de promotions du tourisme.

La déclaration se fait en ligne sur le site :

<https://taxe.3douest.com/serrechevaliervallee-briancon.php>

Renseignements auprès de Marjorie Radene de l'Office du Tourisme de Serre Chevalier Briançon

AGENDA

CONCERT D'OUVERTURE DE LA STATION

Le 15 décembre
sur place du Serre d'Aigle

OUVERTURE DÉFINITIVE DE LA STATION

Du 15/12/18 au 22/04/19

INAUGURATION DE LA CABINE

« ARTHUR BAUCHET »

Le 27 décembre à 16h30
sur la place du Serre d'Aigle

VŒUX DES 3 COMMUNES DE LA VALLEE

Lundi 7 janvier 18h
salle de la Montagne à La Salle les Alpes

LOTO DU CLUB RENCONTRE DES AÎNÉS

Le 13 Janvier au Serre d'Aigle à 14h.

ALTITUDE JAZZ FESTIVAL

19 Janvier au 2 février 2019

Des grandes soirées dans les
salles du Briançonnais (dont
une au Serre d'Aigle).

Des petits concerts dans les bars, les restau-
rants, sur le domaine skiable et aussi dans
des bibliothèques et des refuges...

infos sur www.altitudejazz.com

billets : Office du tourisme ou théâtre du
Briançonnais.



GRAND PRIX DE SERRE CHEVALIER

Le 16 mars

SALON DES VINS ET DES SAVEURS

Salle du Serre d'Aigle
les 5, 6, 7 avril

TROPHÉE DE SERRE CHEVALIER

Les 28, 29, et 30 mars
avec concerts ouverts à
tous !



Pour plus d'informations :

Consultez la brochure de l'office de tourisme
ou allez sur son site :

www.serre-chevalier.com

Directeurs de publication :
Martine Alyre, Simon Astier et
Catherine Blanchard

Réalisation et impression : Éditions du Fournel – ZA Les Sablonnières – 05120 L'Argentière-La Bessée
Tél. 04 92 23 15 75 – contact@editions-fournel.fr – www.editions-fournel.fr

